Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Allianz Global Investors Fund - Allianz Japan Equity Catégorie d'Actions AT (H-USD)

Allianz Global Investors

Géré par Allianz Global Investors GmbH, qui fait partie d'Allianz Global Investors

ISIN: LU1000922390
WKN: A1W9VA

Objectifs et politique d'investissement

Accroissement du capital sur le long terme via l'investissement sur les Marchés d'Actions japonais.

Nous gérons ce Compartiment par rapport à un Indice de référence. L'Indice de référence du Compartiment est utilisé pour définir les objectifs de performance du Compartiment et mesurer ses performances. Nous suivons une approche de gestion active dans l'objectif de surperformer l'Indice de référence. Même si les écarts par rapport à l'univers d'investissement, aux pondérations et aux caractéristiques de risque de l'Indice de référence, qui restent à notre seule discrétion, seront en toute vraisemblance importants, il est possible qu'une majorité des investissements du Compartiment (hors instruments dérivés) porte sur des composantes de l'Indice de référence.

Le Compartiment suit la Stratégie d'engagement climatique avec résultats. Il favorise ainsi les caractéristiques environnementales et sociales en tenant compte des facteurs environnementaux et sociaux dans les décisions d'investissement, et s'engage notamment auprès des principaux émetteurs afin de les sensibiliser aux questions climatiques. Des critères d'exclusion minimum sont appliqués pour les investissements directs.
Nous investissons au moins 70 % des actifs du Compartiment dans des Actions (titres de participation) telles que décrites dans l'objectif d'investissement. Nous pouvons investir jusqu'à 30 % des actifs du Compartiment dans des Actions (titres de participation) autres que celles décrites dans l'objectif d'investissement. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs sur les Marchés émergents. Nous pouvons détenir directement jusqu'à 25 % des actifs du Compartiment en dépôts et/ou (dans la limite de 20 % des actifs du Compartiment) en dépôts à vue et/ou investir en Instruments du marché monétaire et/ou (dans la limite de 10 % des actifs du Compartiment) dans des fonds monétaires à des fins de gestion de la liquidité. Nous pouvons investir jusqu'à 10 % des actifs du Compartiment dans des OPCVM/OPC. Toutes les obligations et tous les Instruments du marché monétaire doivent être assortis, au moment de leur acquisition, d'une notation d'au moins B- ou d'une notation comparable d'une agence de notation reconnue. Le Compartiment est catégorisé comme « fonds d'actions » au sens de la loi allemande sur la fiscalité des investissements (LAFI).

L'exposition à d'autres devises que la devise de référence de la catégorie d'actions (USD) sera couverte dans une large mesure, réduisant ainsi les risques et gains potentiels liés aux variations des taux de change.

Indice de référence : TOPIX Total Return Net (hedged into USD).

Vous pouvez généralement procéder au rachat des actions du fonds chaque jour ouvrable.

Nous réinvestissons les revenus dans le fonds.

Recommandation: la Catégorie d'Actions du fonds devrait être détenue pour un horizon d'investissement à long terme.

Profil de risque et de rendement

← Rendement généralement plus faible — Rendement généralement plus élevé →
← Risque généralement plus faible — Risque généralement plus élevé →

1	2	3	4	5	**6**	7

Cet indicateur de risque et rendement s'appuie sur les données de performance passées. Il ne constitue pas forcément une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

La catégorisation du fonds n'est pas garantie et peut évoluer à l'avenir.

Même la catégorie 1, la plus basse, ne veut pas dire que l'investissement est sans risque.

Pourquoi le fonds relève-t-il de cette catégorie ?

Les fonds de catégorie 6 sont historiquement très volatils. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds a fluctué à la hausse et à la baisse dans le passé. La valeur des parts d'un fonds de catégorie 6 peut fortement fluctuer par rapport aux volatilités historiques observées.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. Ils réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	0,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

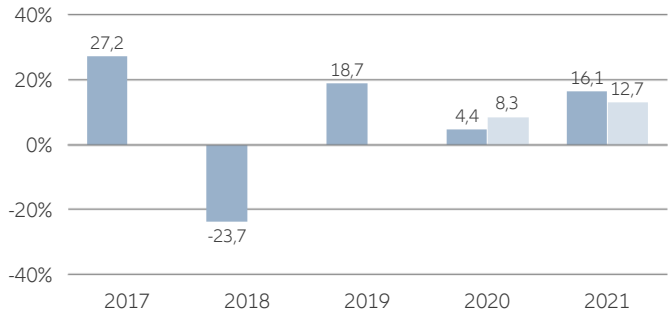
Frais courants	1,82 %

Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums. Ils peuvent parfois être inférieurs – veuillez vous adresser à votre conseiller financier pour connaître les frais d'entrée et de sortie réels.

Les frais courants communiqués se rapportent au dernier exercice du fonds clos le 30.09.2021. Ils peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils n'incluent pas les coûts de transaction encourus lors de l'achat ou la vente d'actifs du fonds.

Vous trouverez de plus amples informations sur le calcul des frais en consultant la section applicable du prospectus.

Performances passées



% de croissance du fonds
Indice de référence: à compter du 29.11.2019 l'indice TOPIX Total Return Net (hedged into USD)

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le degré d'écart réel par rapport à l'Indice de référence définit la mesure dans laquelle la performance du fonds peut surperformer ou sous-performer la performance de l'Indice de référence.

Les performances passées indiquées ici tiennent compte de l'ensemble des frais et commissions, à l'exception des frais d'entrée, de conversion et de sortie.

Le fonds a été lancé en 2008. Cette catégorie d'actions a été lancée le 15.03.2016.

Les performances du fonds ont été calculées en USD.

Informations pratiques

Dépositaire: State Street Bank International GmbH – succursale de Luxembourg

Le prospectus et les informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel en allemand peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse ou en consultant le site https://regulatory.allianzgi.com.

BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, CH-8002 Zurich, est le représentant et service de paiement en Suisse en ce qui concerne les parts distribuées en Suisse.

Les prix unitaires, ainsi que d'autres informations relatives au fonds (y compris d'autres catégories d'actions du fonds), sont disponibles en ligne à l'adresse https://regulatory.allianzgi.com.

Des informations relatives à la politique de rémunération en vigueur, y compris une description des méthodes de calcul des rémunérations et gratifications de certaines catégories de salariés ainsi que l'indication des personnes chargées de la répartition sont disponibles sur https://regulatory.allianzgi.com et sur demande et sans frais en version papier.

Le fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales au Luxembourg. Cela peut influer sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal pour obtenir de plus amples informations.

La responsabilité de Allianz Global Investors GmbH ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund (le « fonds à compartiments multiples »). Vous pouvez procéder à la conversion dans des actions d'un autre compartiment du fonds à compartiments multiples. Les frais d'entrée s'appliquent à la conversion. Les actifs de chaque compartiment sont séparés des autres compartiments du fonds à compartiments multiples. Le prospectus et les rapports se rapportent à l'ensemble des compartiments du fonds à compartiments multiples.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Allianz Global Investors GmbH est agréée en Allemagne et réglementée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht, l'autorité de surveillance des services financiers.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 31.08.2022.